



Commission Hygiène et Sécurité de la communauté scolaire n°1

Année scolaire 2022/2023

Compte-rendu

Mercredi 19 octobre 2022 à 16H

LFC – Site de Mearag – Salle D007

Membres présents : [Annexe 1 - émargement CHSCS n°1.pdf](#)

Ouverture de la séance à 16H

Ordre du jour :

- 1- Réorganisation du pôle santé
- 2- Protocole sanitaire
- 3- Outil de suivi des améliorations « hygiène et sécurité »
- 4- Questions diverses

1. Réorganisation du pôle santé

Le pôle santé a été fortement mobilisé pendant la période COVID et sa gestion. Il est à présent nécessaire de se recentrer sur les missions

- Accueil et soins
 - Gestion de la « bobologie »
 - Besoin d'écoute

- Suivi de santé
 - Visites obligatoires
 - Mise en place ou suivi des PAI

- Prévention et éducation

Les obligations du code de l'éducation ont été mises de côté depuis deux ans en raison de la crise du COVID. Nous souhaitons revenir à ces prérogatives importantes.

4 grandes familles :



1. Lutte contre les addictions (toutes y compris outils numériques)
2. Éducation à la sexualité
3. Éducation à l'alimentation
4. Éducation à l'hygiène de vie (sommeil, sport, hygiène corporelle)

Ces 4 points feront l'objet d'ateliers spécifiques en CESC.

Aménagements pédagogiques de scolarité

- PAP trouble de l'apprentissage
- PPS (lié au handicap)
- PAI précautions pour la médication
- Aménagements pour les examens

→ Dimension préparation des aménagements d'examens lourde et chronophage. Aménagement pendant les examens divers et variés.

Organisation des premiers secours

- Mise en place d'un protocole d'urgence
- Formation des personnels
- Formation des élèves

Conseil au chef d'Etablissement

1.1 Réorganisation des ressources humaines

Ressources humaines déjà en place :

- Médecin scolaire
- 2 infirmières (situation transitoire jusqu'en janvier avec une infirmière en intérim)

(Pour rappel, l'infirmière scolaire a d'autres missions que la présence à l'infirmerie)

Ressources humaines nouvelles et à venir :

- Une secrétaire médicale : décharger le médecin scolaire des tâches administratives
- Un expert (financé par le LFC) : psychologue (M. TAWADROS débute ses missions dimanche 23 octobre, et sera présent tous les dimanches sur Mearag pour des permanences avec les élèves et la formation de personnel)
- D'autres experts partenaires (psychomotriciens, orthophonistes) : Également sur des missions de conseil et de formation auprès des collègues. Il faut construire une culture commune



d'accueil des EBEP. Réunion des PP des classes à examens avec les experts à notre disposition afin de les épauler dans la constitution des dossiers.

- Formation auprès des équipes pour agir en amont (pour tous les troubles DYS)
- Besoin d'enseignants volontaires pour les actions de prévention
- Pilotage du pôle santé : le médecin scolaire sera le pilote en coordination avec le chef d'établissement et le DAF. Cette coordination s'effectuera principalement à travers des réunions et les deux instances du CHSCS et CESC (prévention et éducation) qui seront réunies régulièrement. Un organigramme et une organisation seront proposées et communiquées aux parents et aux personnels. Travail de fond et sur le long terme.
 - o Parents d'élèves ; psychologue présent sur les 3 sites ?

Oui effectivement dans le cadre de ses vacances, il sera présent le dimanche à Mearag et lundi à Maadi. Formation auprès des adolescents. En France les psychologues travaillent aussi sur l'orientation car il faut se connaître pour pouvoir s'orienter.

2. Protocole sanitaire

Le 1er protocole sanitaire date de la rentrée 2020. Il y a donc eu un travail important ces dernières années pour s'adapter à la situation sanitaire. Nous avons toujours favorisé la présence des élèves en classe car le distanciel est préjudiciable aux études et à la sociabilisation.

Dr LOTFALLA : les nouvelles sont rassurantes et les données stables. Les chiffres sont moins affichés par le ministère de la Santé qui n'enregistre plus de chiffre. La situation sanitaire est stable. Nouveaux variants circulent en Europe mais en Egypte pas encore. Ils sont marqués par des troubles digestifs. La rentrée s'est effectuée au niveau « socle » en alignement sur le protocole MEN France. Pas de mesure particulière sauf le rappel des gestes barrières.

[\(Annexe 2 - Protocole sanitaire - R22.pdf\)](#).

→ Séance de formation aux gestes « barrières ».

Tous les protocoles sont sur le site du lycée. Nous n'effectuons plus de suivi des cas contact.

3. Outil de suivi des améliorations « hygiène et sécurité »

Il s'agit d'un tableau de bord qui vise à assurer un suivi des points d'hygiène et de sécurité jugés prioritaires.

[\(Annexe 3- tableau de bord - sécurité - Suivi des améliorations Hygiène et Sécurité.xlsx\)](#)



Il s'agit d'une approche beaucoup plus générale et qui ne relève pas de la maintenance au quotidien. Il ne s'agit pas uniquement des risques physiques mais aussi des risques psycho-sociaux au travail.

M. DAUM informe la commission qu'une experte va se déplacer au mois de janvier et passera sur les 4 sites pour faire des préconisations. Elle travaille avec l'AEFE et connaît donc les particularismes de l'étranger. Le choix des priorités se feront au sein de réunions de direction.

Sur certains sujets, nous sommes en avance sur ce qui se fait en Egypte (contrôle en cuisine par exemple)

4. Questions diverses :

➤ Seif LEEMANS : question des vestiaires pour les élèves qui suivent les cours d'EPS. Peut-on les rouvrir pour pouvoir se changer et prendre une douche ?

→ Question qui relève parfaitement de cette instance. Tout comme la sécurité incendie, la question sécuritaire, le poids des cartables est également une question que relève de cette instance et les casiers sont une réponse à apporter.

➤ Les enregistrements des caméras de surveillance sont gardés pendant 2 mois.

➤ Mère d'élève : PAP inquiétude quant à la rapidité de la signature des PAP.

→ Dès la rentrée, demande de renouvellement des PAP.

→ Les premières demandes traitées sont les PAI, puis les nouvelles demandes de PAP. La mise à jour dépend aussi de l'ensemble des membres de l'équipe éducative qui en sont responsables. Il faut un certain temps pour officialiser les choses. Les procédures ont été accélérées pour la mise à jour et la transmission au PP. Les nouveaux sont en cours de réalisation.

Fin de la séance : 18h00

Thierry DAUM



Directeur administrative et financier

Frédéric BROMONT



Le
proviseur
Proviseur du LFC